

**COMPTE RENDU FO DGFIP**  
**COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 13 février 2015**

Ce CTL avait pour ordre du jour la création des pôles de contrôle revenus/patrimoine ( PCRP ) dans le 16ème arrdt, pont naturel 2015, budget 2015, questions diverses.

Ce CTL était présidé par Monsieur HALBIQUE.

Dans sa déclaration liminaire , la délégation FODGFIP a insisté sur la dégradation continue des conditions de travail depuis plusieurs années. Dégradation provoquée par les politiques d'austérité poursuivies et accentuées avec le Pacte de responsabilité et avec la mise en place de la démarche stratégique au sein de la DGFIP.

FODGFIP a également insisté sur les dangers du projet de loi Macron qui remet en cause le droit du travail et les garanties collectives des salariés.

FODGFIP a réaffirmé son opposition aux suppressions d'emplois , à la diminution des moyens budgétaires alloués à l'exercice de nos missions, aux restructurations et autres fusions de services.

**Création des pôles de contrôle revenus/patrimoine ( PCRP ) du 16 ème arrdt :**

La création de 3 PCRP ( 16ème Auteuil, 16ème La Muette et 16ème Porte Dauphine ) découle de la décision du directeur général de généraliser de tels pôles spécialisés dans le contrôle sur pièces des dossiers des particuliers à fort enjeux. L'administration parle de contrôle corrélé revenus/patrimoine.

Pour l'administration, il s'agit de regrouper, au sein d'une même structure, des spécialistes de l'impôt sur le revenu ( pôles contrôle et expertise des particuliers ) et des spécialistes des questions patrimoniales ( fiscalités immobilières ).

Pour FODGFIP, la mise en place de telles structures, à effectifs constants, obéit aux grands principes de la démarche stratégique ; il faut sauver les meubles tant bien que mal en concentrant les moyens alloués sur des dossiers « rentables » en terme de recettes fiscales.

Pour FODGFIP, la mise en place de tels pôles spécialisés n'est que la conséquence directe des suppressions d'emplois continues , en particulier dans les services de gestion ( SIP, SIE ), services qui n'ont plus le temps d'effectuer des contrôles de dossiers à plus faibles enjeux.

Notre délégation a dénoncé l'absence de données chiffrées permettant de démontrer l'efficacité réelle de ces nouvelles structures par rapport aux services traditionnels de contrôle.

Nous n'avons pas pu faire avouer à la direction locale que la véritable raison de ces regroupements de services était d'ordre purement budgétaire ( économie de moyens humains et matériels )

La direction locale, interrogée sur ses projets de généralisation de ces PCRP dans les autres arrondissements de Paris a une nouvelle fois refusé de nous donner une réponse claire. Cette question sera présentée lors du CTL de juin 2015 qui doit traiter de la réorganisation du réseau.

Le risque est grand, n'en doutons pas, de voir se mettre en place des PCRP ayant des domaines d'intervention regroupant plusieurs arrondissements.

Les délégations FO, CGT et CFDT ont voté contre; Solidaires s'est abstenu.

**Pont naturel 2015 :**

La direction locale a proposé une seule date de fermeture des services de la DRFIP en 2015 à savoir le 13 juillet. L'autre date possible, celle du vendredi 15 mai, n'a pas été retenue au motif qu'elle se situait en pleine campagne d'impôt sur le revenu.

FODGFIP a indiqué que beaucoup de départements avaient opté pour le pont du 15 mai !

FO a réaffirmé sa position sur cette question des ponts naturels. Notre organisation syndicale continue de revendiquer une consultation de tous les agents de la DRFIP quant au choix des différentes dates susceptibles d'être retenues.

La délégation FODGFIP a demandé si la direction disposait de chiffres sur la fréquentation du public dans les centres des finances publiques lors des ponts traditionnels ( vendredi de l'Ascension par exemple ).

M. HALBIQUE a précisé qu'il ne disposait pas de telles données mais qu'il s'engageait pour l'avenir à effectuer des études de fréquentation sur de telles dates.

FO a décidé de ne pas prendre part au vote jusqu'à satisfaction de notre revendication d'une consultation du personnel.

Vote contre : CGT, Solidaires

FO n'a pas pris part au vote et la CFDT a voté pour

### **Présentation du budget : exécution 2014/ orientations 2015**

Le budget 2015 qui nous a été présenté par la direction locale a été une nouvelle fois placé, sans surprise, sous le signe de l'austérité .

La dotation globale de fonctionnement 2015 allouée par la DG à la DRFIP Paris est en baisse de 3,53 % par rapport à la dotation 2014. De nombreux postes budgétaires vont être touchés.

FO DGFIP a rappelé, dans ses propos liminaires, l'impact négatif d'une telle diminution des crédits de fonctionnement sur le quotidien des agents, quotidien déjà largement délabré.

Un point particulier a été évoqué qui témoigne des économies de bouts de chandelles que la DG est bien décidée à poursuivre : les indemnités de campagne IR 2014 non versées aux agents.

Sur cette question, stupeur et tremblements, la direction locale a bien été obligée d'avouer que, sur décision rétroactive de la DG, ces indemnités n'avaient plus vocation à être versées en 2014 en raison de la mise en place de la prime d'accueil.

La direction locale a reconnu qu'il y avait eu un déficit de communication à ce sujet., tant de la part de la DRFIP Paris que de la part de la DG.

Les agents apprécieront!!!.

La délégation FODGFIP a rappelé que ces indemnités de campagne et la prime d'accueil étaient des rémunérations de nature différente. Ces indemnités de campagne constituaient en effet une forme de reconnaissance et de valorisation pour de nombreux agents qui participaient à cette campagne IR.

Les agents sont une nouvelle fois sacrifiés sur l'autel de l'austérité budgétaire.

Nous avons également alerté la direction sur le fait que cette suppression d'indemnités ne va faire que créer des conflits entre les agents à l'occasion de la prochaine campagne IR, la prime d'accueil étant d'application restrictive.

Nul doute que cette décision ne va pas susciter les vocations.

### **Questions diverses:**

#### **Chauffage sur le site Réaumur**

La délégation FO a abordé la question du chauffage ( température insuffisante dans les bureaux ) sur le site de Réaumur.

M. HALBIQUE a rappelé que cet immeuble, acquis en 1997, était resté inoccupé pendant 3 ans.

Les travaux de changement de tuyauterie se font de manière progressive, étage par étage.

Les difficultés actuelles sont liées à un problème d'équilibrage du chauffage. Une expertise par un cabinet extérieur est en cours.

#### **Question sur la future fermeture des services le jeudi après-midi et travail des agents d'accueil.**

M. HALBIQUE a indiqué qu'une note sur cette question était en cours d'élaboration.

Il a d'ores et déjà précisé que les agents d'accueil , pour ces après-midi fermées au public, se verront confier des tâches d'accueil téléphonique et réponses aux courriels.